



## Section Loir et Cher

### Déclaration Liminaire Comité Technique Local du 8 Janvier 2015

Madame La Présidente,

Avant tout, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Ce premier comité technique local de l'année ouvre une nouvelle mandature. Et comme tous les ans, annonce une énième de suppression de postes au sein de la DDFIP 41.

Nous n'allons pas discuter des réductions des effectifs et de leur répartition. Vous allez nous faire remarquer que la majorité des suppressions de postes est supportée par la Direction.

Comment peut-il en être autrement quand on sait :

- que les marges de manœuvres dans les SIP/SIE et Trésoreries de proximité sont quasi inexistantes du fait du déficit en catégorie B et C criant sur notre département, sauf à mettre en péril l'exercice des missions.
- que cela s'inscrit dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) qui ne concerne, pour l'instant, que les cadres supérieurs. Cette gestion se traduit pas la fin du « carré magique » de la fusion.

Nous profitons de ce premier comité technique local pour vous alerter de nouveau sur l'inquiétude des agents (tout grade confondu) concernant leur avenir ou celui de leur mission .

Depuis 2003, notre administration n'a pas cessé de se réformer, pour répondre à des exigences politiques et économiques. En effet, le Ministère des Finances a contribué à la baisse des effectifs de la Fonction Publique et donc à la réduction du train de vie de l'Etat.

12 ans plus tard, les charges de travail demeurent, voire se complexifient, alors que le nombre d'agents n'a cessé de diminuer. Par conséquent, l'exercice des missions est mise à mal et la qualité de vie au travail se détériore.

Pour ces motifs, FO-DGFIP sollicite l'arrêt des réductions d'emplois.